

**DEC142625DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Gabriel Chardin, président du comité des très grands équipements scientifiques et grandes infrastructures

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC142052DAJ du 1<sup>er</sup> septembre 2014 portant nomination de M. Gabriel Chardin aux fonctions de président du comité des très grands équipements scientifiques et grandes infrastructures ;

**Vu** le projet de *Cooperation Agreement* « *European Magnetic Field Laboratory* » (EMFL) conclu entre *Helmholtz-Zentrum Dresden-Rossendorf* (HZDR), *Stichting Katholieke Universiteit*, et le CNRS ;

**DECIDE :**

**Art. 1.** – Délégation est donnée à M. Gabriel Chardin, président du comité des très grands équipements scientifiques et grandes infrastructures, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le *Cooperation Agreement* « *European Magnetic Field Laboratory* » (EMFL) conclu entre *Helmholtz-Zentrum Dresden-Rossendorf* (HZDR), *Stichting Katholieke Universiteit*, et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 novembre 2014

Alain Fuchs